

AGENCE DES TIMBRES-POSTE
 D'OUTRE-MER
 85 avenue de la Bourdonnais
 75007 PARIS
 CCP : 9064 58 L PARIS

INFORMATION TAAF 2/89

BORDEREAU DE COMMANDE DU TIMBRE

"XVème Réunion Consultative du
 Traité sur l'Antarctique"

Emission le : **9 octobre 1989**

NOM.....

ADRESSE.....

.....

Timbre-poste présenté en planche de 10, format 36 x 48 mm.
 DESSIN ET GRAVURE : Pierre BEQUET.

Nombre de Timbre souhaité	:	Prix unitaire	:	Montant total en valeur faciale de la commande
(1)	:	17,70 F	:

Le montant du règlement est à effectuer à l'ordre de

M. le Régisseur de l'ATPOM

par chèque postal, bancaire ou mandat-lettre.

Pour la France : frais forfaitaires en port recommandé :

- . jusqu'à 20 TP..... 23,00 F
- . au-dessus de 20 TP..... 35,00 F
- . si la montant de la commande est compris entre 750 et 1 500 F..... 40,00 F
- . si le montant de la commande est supérieure à 1 500 F..... 50,00 F

Pour l'Etranger : règlement par mandat international ou chèque domicilié sur une banque française ; dès réception des figurines, l'ATPOM vous fera parvenir un avis de paiement pour les frais d'expédition.

(1) Pour nous permettre d'assurer une répartition équitable, vous voudrez bien tenir compte des series commandées début 89.

Ce timbre-poste ne figurera pas dans le volet "Territoires" du communiqué 6/89.

 :
 - Les prochaines informations TAAF concerneront la campagne 1990. Elles seront :
 : expédiées fin octobre et devront être impérativement affranchies au 2e échelon :
 - de poids (tenir compte des augmentations prévisibles des tarifs postaux). :
 :

La vente de ce timbre aura également lieu dans un bureau temporaire, avec oblitération commémorative spéciale, qui se tiendra à Paris à l'occasion de la Réunion consultative. Tous les détails sur ce bureau temporaire seront communiqués ultérieurement.